

FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT



HELP

Programme européen
de formation aux droits
de l'homme pour les
professionnels du droit.

Financé par le fonds fiduciaire
des droits de l'homme et
le Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE PROGRAMME HELP

■ Le Programme européen de formation aux droits de l'Homme pour les professionnels du droit (HELP) soutient les Etats membres du Conseil de l'Europe (CdE) dans la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) au niveau national, en accord avec la Recommandation du Comité des Ministres (2004) 4, la Déclaration de Brighton de 2012 et la Résolution 1982 (2014) de l'Assemblée Parlementaire.

■ Ce Programme est mené à bien en renforçant les capacités des juges, des avocats et des procureurs des 47 États membres dans l'application de la CEDH dans leur travail quotidien.

LE RESEAU HELP

■ Le réseau HELP comprend les représentants des institutions nationales de formation pour les juges et les procureurs, ainsi que les barreaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe. C'est un réseau européen de formation aux droits de l'homme de pair à pair, qui se réunit chaque année afin de partager les bonnes pratiques, conseiller et adopter un plan d'action décrivant les thématiques prioritaires dans lesquelles de nouveaux cours et outils de formation HELP seront développés.

LE COMITE CONSULTATIF HELP

■ Le Comité Consultatif HELP est une entité nommée par le réseau HELP afin de fournir un soutien consultatif régulier au Secrétariat HELP.

■ Il est composé de six membres nommés parmi les représentants du réseau HELP.

LES RESSOURCES HELP

Le site HELP est une plateforme de cours à distance et autres outils de formation professionnelle sur la CEDH, ainsi que sur d'autres normes européennes en matière de droits de l'homme.

Les cours à distance sont disponibles pour des groupes de professionnels du droit sélectionnés pour participer à des cours pilotes modérés par les tuteurs nationaux.

Des ressources sont accessibles à tous les utilisateurs intéressés ayant créé un compte sur la page web <http://help.ppa.coe.int/login>

Des outils de formation professionnelle sont disponibles dans différentes langues pour chaque Article de la CEDH, ainsi que sur des thèmes spécifiques ayant trait aux droits de l'homme.

Le Bureau Éditorial HELP a pour mission de mettre les ressources à jour et d'en assurer la qualité.

Des ressources sont disponibles sur les sujets suivants :

- ▶ L'asile et la CEDH
- ▶ La contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçants la santé publique
- ▶ Coopération internationale en matière pénale
- ▶ Les critères de recevabilité des requêtes soumises à la Cour européenne des droits de l'homme
- ▶ Discours contre la haine et crimes de haine
- ▶ Droit de la famille et système de justice adapté aux enfants
- ▶ Les droits de l'homme et les entreprises
- ▶ Introduction à la CEDH
- ▶ Les précurseurs chimiques
- ▶ Les questions de non-discrimination
- ▶ Les sanctions communautaires et les mesures alternatives à la détention
- ▶ La traite des êtres humains

POINTS DE CONTACT ET POINTS INFO HELP

■ Afin de renforcer le réseau HELP, des experts nationaux sont nommés pour faire le lien entre les institutions nationales de formation respectives et le Secrétariat HELP, et pour diffuser les ressources HELP lors d'événements nationaux. Les Points de Contact HELP établissent la liaison avec les institutions nationales de formation pour les juges et les procureurs et les Points Info HELP avec les barreaux.

LA PAGE INTERNET HELP DANS LES 47

■ Les informations récentes concernant la formation CEDH pour les professionnels du droit dans les 47 Etats membres du CdE sont disponibles sur la page internet HELP dans les 47 (<http://www.coe.int/help>).

■ Des informations sur HELP dans un pays en particulier et sur les activités concernant la mise en œuvre des droits de l'homme au niveau national sont disponibles sur les pages nationales, mises à jour par les Points de Contact et Points Info HELP.

METHODOLOGIE DE FORMATION HELP

■ La méthodologie HELP, basée sur le principe d'éducation ouverte, prend en compte la contrainte du temps, réalité pour les professionnels du droit.

■ Les ressources de formation sont conçues par des experts internationaux puis adaptées aux ordres juridiques nationaux. Ils répondent donc aux besoins de formation spécifiques des professionnels du droit et permettent une certaine flexibilité.

LE FONDS FIDUCIAIRE DES DROITS DE L'HOMME

Le Programme HELP est principalement financé par le Fonds Fiduciaire des droits de l'homme (HRTF).

Le HRTF a été mis en place en mars 2008 par la Norvège, initiateur et contributeur fondateur, le CdE et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe. Depuis sa création, le HRTF a été rejoint par l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni.

PARTENAIRES HELP OPÉRATIONNELS

- ▶ Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)
- ▶ Les associations internationales de juges
- ▶ Le Conseil consultatif des barreaux européens (CCBE)
- ▶ La Fédération des Barreaux d'Europe (FBE)
- ▶ La Cour européenne des droits de l'homme
- ▶ Les associations nationales de juges et procureurs
- ▶ Les associations professionnelles d'avocats, les réseaux d'aide juridique et les cliniques des droits de l'homme
- ▶ La Fondation Mémoire Albert Cohen

CONSEIL DE L'EUROPE

Direction Générale droits de l'Homme
et État de droit (DGI)

Direction des droits de l'Homme

Service des politiques et de la coopération
en matière de droits de l'Homme

Division de la mise en œuvre nationale des
droits de l'Homme

67075 Strasbourg Cedex

www.coe.int/help

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE